Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve - BP 50002 - 62452 - BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-35 du 07 Mars 2013

L'an deux mil treize, le jeudi sept mars à dix-neuf heures, le Conseil la Communauté de Communes du Sud Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Vice-Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

<u>Etaient présents</u>: Tous les membres en exercice à l'exception de : Absents et excusés :

Mmes Odile CONSTANT – Marie-Françoise. NAWROCKI – Nadine CARON MM. Julien MAHIEU – Jean-Paul DELEVOYE - Eric REMY –Régis LELEU – Claude AUDEGOND – Roland DELOBELLE – François KOLASA – Xavier LEROUX – Philippe FATIEN – Lionel ANTINORI – Gabriel TRANIN –

M.J. MAHIEU, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DENNEL. M. Ph. FATIEN, absent et excusé, a été suppléé par M. S. MACHON Mme M.F. NAWROCKI, absente et excusée, a été suppléée par M. Cl. FOURNET

Monsieur Régis LELEU, absent et excusé, a donné procuration à Monsieur CHAUSSOY

<u>Objet</u>: Voiries Communautaires Travaux sur la voirie GOMIECOURT – COURCELLES-LE-COMTE

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté les dégradations qui sont survenues à la suite d'une augmentation significative du trafic sur la voirie communautaire reliant les communes de GOMIECOURT et COURCELLES-LE-COMTE.

Cette surcharge de trafic a été générée par la fermeture de l'axe départemental reliant ces deux communes, au regard des travaux S.N.C.F. engagés sur le passage à niveau de la voie ferrée LILLE/PARIS.

Monsieur le Président expose ensuite au Conseil de Communauté qu'une première estimation des travaux de confortement et de grosses réparations de cette voirie représente une somme de 75 000 € HT de travaux.

Monsieur le Président précise qu'une procédure de consultation en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée a été engagée pour permettre de retenir l'entreprise la mieux-disante.

Monsieur le Président propose d'inscrire un crédit de 90 000 € TTC dans le cadre du budget communautaire pour permettre la réalisation de cette opération de grosses réparations.

Monsieur le Président propose également d'adresser un courrier aux services de la SNCF pour envisager une participation au financement de cette opération.

Monsieur le Président propose également d'adresser un courrier aux services de la SNCF pour envisager une négociation et une participation au financement de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver les travaux de grosses réparations devant intervenir sur la voirie communautaire GOMIECOURT/COURCELLES-LE-COMTE,
- d'approuver la procédure de consultation engagée par la collectivité en vue de désigner l'entreprise attributaire de ces travaux,
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché,
 - de prévoir les crédits nécessaires dans le cadre du Budget Primitif 2013,
- de solliciter de la SN.C.F. une aide financière sur la réalisation de cette opération au regard de l'origine des dégradations.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 08 Mars 2013 et transmission en Préfecture le 08 Mars 2013.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage le 08 Mars 2013 et transmission en

Préfecture le 08 Mars 20

Le Président.

Jean-Paul DELE

Le Président

Jean-Paul DELEVOYE.



2013-35 - 07/03/2013 DEL VOIRIE COMM